

Fleury-sur-Aire

Le nombre de pêcheurs en hausse

L'Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (Aappma) « Aire et Cousances » a dernièrement réuni son assemblée générale ordinaire dans la salle communale mise gracieusement à disposition par la municipalité de Cousances. Une trentaine de pêcheurs a répondu à cette invitation pour dresser le bilan de la saison écoulée et envisager les perspectives de développement 2015.

Dans son rapport moral, le président Éric Ribet, par ailleurs président de la Fédération de pêche départementale, a fait part de l'évolution importante des effectifs de l'association (+11%) en 2014. Il a exprimé, au nom de l'équipe des bénévoles qui gère l'Aappma à ses côtés, sa satisfaction de constater que la politique



■ Avec une hausse marquée des effectifs, la politique menée depuis près de sept ans porte ses fruits.

menée depuis près de sept ans porte ses fruits. Parcours « no-kill », repeuplement raisonné, création et protection de frayères, introduction de l'ombre commun, réglemmentation respectueuse du patrimoine piscicole,

pose de passage de clôtures, efforts de signalisation et de communication, contribuent à l'attractivité de l'Aappma et à sa réputation au-delà des frontières meusiennes.

Le président Ribet a aussi fait part de ses inquiétudes

au sujet de la protection et de la restauration des milieux aquatiques. M. Maurer, vice-président du syndicat de rivière SM3, a expliqué le retard et les difficultés rencontrées dans la réalisation du programme de restaura-

tion de l'Aire et de ses affluents. Il demeure de fortes interrogations quant à l'engagement des communes et des EPCI dans leur future compétence Gemapi.

Les différents bilans ont été présentés par Raymond Pichelin, trésorier, Francis Vansoen, vice-président, Philippe Lhuillier, secrétaire et Laurent Poutrieux.

Enfin, le président a invité celles et ceux qui souhaitent s'investir bénévolement pour poursuivre le développement de l'association et défendre les intérêts de la pêche associative, à manifester leur candidature à l'occasion du renouvellement du conseil d'administration programmé au cours du dernier trimestre 2015.

Informations sur le site www.aappma-aire-cousances.com/